

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-HILAIRE-LA-FORET (Vendée) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BATY, Maire.

nombre de conseillers en exercice : **13**
nombre de conseillers présents : **9**
date de la convocation du conseil municipal : **22/05/2023**

Présents : Christian BÂTY, Marina KERGUEN, Joël ROCHE, Eric JADEAU, Alain TOSCAN, Carine MILHAVET, Martine COTTET, Pauline ROUSSELOT.

Absents excusés : Jacky ALBERT, Amédé GARCIA, Chloé DAGOIS, Alain RAMBAUD a donné pouvoir à Alain TOSCAN.

Absente : Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Eric JADEAU

Objet : 21 – 2023 – Demande de subvention au titre des Amendes de Police - Année 2023 – Aménagement Rue de La Vineuse en Plaine

M. le Maire expose au Conseil Municipal la répartition des recettes provenant des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants.

La priorité est donnée aux aménagements de sécurité routière.

Il propose de déposer auprès de l'Agence Routière Départementale de la Direction des Routes, des Mobilités et de l'Habitat, un dossier d'aménagement de la rue de la Vineuse en Plaine.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide de réaliser les travaux d'aménagement de la rue de la Vineuse en Plaine pour un montant prévisionnel de 121 500 € HT,
- S'engage à réaliser ces travaux au 2^{ème} trimestre 2024 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Pour extrait conforme au registre,
A SAINT HILAIRE LA FORET,
Le 26 mai 2023,

Le Maire,
Christian BATY

